

Au moins, vous, pères et mères de familles catholiques,— qui devez répondre, un jour, de l'âme de vos enfants,—tant que le cinéma restera corrompé, au lieu d'être l'instrument d'instruction et de récréation honnête qu'il devrait être, pour l'amour de Dieu, n'y allez pas, et défendez sévèrement à vos enfants d'y aller !

A. H.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### BÉNÉDICTION DE L'ENCENS

Q.— 1. Aux Vêpres et à l'Absoute, fait-on le signe de croix sur l'encens avec la prière *Ab illo* ?

2. A l'Offertoire d'un service, fait-on le signe de croix sur l'encens ?

3. Au Salut, doit-on dire la prière *Ab illo* quand on met l'encens ?

R. Chaque fois que l'on bénit l'encens, on doit faire le signe de croix en même temps que l'on récite la formule : *Ab illo benedicaris in cuius honore cremaberis. Amen*, excepté à l'Offertoire où l'on dit une formule spéciale. "Semper benedicatur incensum, dit Coppin (*Sacra Liturgiæ compendium*, page 339, n. 465), sub hac formula : *Ab illo*, etc., si excipies incensationem ad Offertorium quæ propriam habet Benedictionem." Lorsque l'on ne doit pas bénir l'encens, on n'a pas à faire de signe de croix, ni à réciter de formule.

Règle générale, on bénit toujours l'encens, excepté lorsqu'on a à encenser le saint Sacrement seul et non les personnes (Coppin, *ibid.* ; Le Vavas seur, *Cérémonial romain*, IXe éd., vol. I, page 414).

Avec ces règles générales, il sera facile de résoudre les trois questions que vous nous posez.

Aux Vêpres (au *Magnificat*) et à l'Absoute, on doit bénir l'encens comme à l'ordinaire disent les auteurs (De Herdt, II, n. 59 ; VI, n. 32-6 ; — Le Vavas seur, *ibid.*, vol. I, page 565) ; par conséquent vous devez faire le signe de croix.

A l'Offertoire d'un service également, avec la formule *Per intercessionem*, etc., vous faites un signe de croix sur l'encens (Le Vavas seur, *ibid.*, vol. I, page 502).

Au Salut du Saint-Sacrement, comme vous ne bénissez pas l'encens, vous n'avez pas à dire la formule *Ab illo*. (*Instructio Clementina*, XIX ; Coppin, *ibid.*, page 501).